



Enquête sur les dépenses
des familles en 1996

Confidentiel une fois rempli

If you prefer this questionnaire in English,
please check ☐

Renseignements recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, Lois révisées du
Canada, 1985, chapitre S19.

FEX 2

001

STRATE					TYPE		GRAPPE			REN.	LISTE		

002

M.

003

C.C.

004

C.T.

REGISTRE DES INTERVIEWS				
Numéro de l'interview	Date		Durée	
	Jour	Mois	Début	Fin
1	011 	012 0	013 :	014 :
2	021 	022 0	023 :	024 :
3	031 	032 0	033 :	034 :
4	041 	042 0	043 :	044 :

S'il y a plus d'un questionnaire, précisez numéro

051

 de

052

053

C.O.

Réservé
au bureau

Signature de l'intervieweur	Code
	054

Registre des visites

Numéro de la visite	Date	Heure	Observations

8-5100-2.2: 1996-09-11 SQC/ENM-045-60118

DÉTACHEZ ET DÉTRUISEZ APRÈS LE TRAITEMENT

Adresse de liste	Contact du ménage: N° de téléphone - (Ind. régional)
--	--

1. Quels sont les **prénoms** de tous les membres de votre ménage?
• **Comptez** les personnes qui peuvent être considérées comme demeurant ici ainsi que les autres personnes ayant fait partie de votre ménage à un moment quelconque au cours de l'année **1996**.

Inscrivez d'abord la personne de référence du ménage.
• *Voir la définition.*

VÉRIFIEZ LA COMPOSITION DU MÉNAGE :

Après avoir dressé la liste des membres du ménage, demandez :

• Y a-t-il quelqu'un d'autre qui vit à cette adresse?

• Y a-t-il des personnes absentes qui peuvent être considérées comme vivant à cette adresse?

Liste des prénoms

Inscrivez le n° de la personne

2. Quel est le lien de **avec la personne de référence** du ménage?

Personne apparentée :
02 Conjoint(e)
03 Fils/fille
04 Petit-fils/petite-fille
05 Gendre ou bru
06 Enfant en foyer nourricier
07 Père ou mère
08 Beau-père ou belle-mère
09 Frère ou soeur
10 Autre parenté (p. ex., neveu/nièce, cousin(e), etc.)

Personne non apparentée :
11 Chambreur/chambreuse ou pensionnaire
12 Compagnon/compagne d'appartement
13 Autre personne non apparentée (p. ex., employé(e), etc.)

Inscrivez le code

3. **Année de naissance**

***Nota :**
Si né(e) en 1900 ou avant, inscrivez «00»*

Inscrivez les deux derniers chiffres

4. **Sexe**
1. Homme
2. Femme

Inscrivez le code

5. **État matrimonial** au **31 décembre 1996**

1. Marié(e) à un membre du ménage

2. Conjoint(e) de fait d'un membre du ménage

3. Jamais marié(e) (célibataire)

4. Autre (séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve, etc.)

Inscrivez le code

6. **Profession exercée le plus longtemps en 1996**

• **À remplir** seulement si la personne est **née avant 1982** et qu'elle a travaillé à un moment quelconque en **1996**.

***Nota :**
Si la personne ne travaille pas, indiquez son activité principale.*

Inscrivez le code

7. **Code de famille économique** (au moment de l'interview ou au dernier jour où cette personne a été membre du ménage).

• *Voir la définition.*

Inscrivez le code

	001 01	002 01	003	004	005		006	007 A
	011	012	013	014	015		016	017
	021	022	023	024	025		026	027
	031	032	033	034	035		036	037
	041	042	043	044	045		046	047
	051	052	053	054	055		056	057
	061	062	063	064	065		066	067
	071	072	073	074	075		076	077
	081	082	083	084	085		086	087
	091	092	093	094	095		096	097
	101	102	103	104	105		106	107
	111	112	113	114	115		116	117

DÉFINITIONS

PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE :

La personne de référence du ménage est le membre du ménage qui en est le principal soutien financier (c.-à-d. la personne qui paie le loyer, les versements hypothécaires, les taxes foncières, l'électricité, etc.). Il peut s'agir d'un homme ou d'une femme. Si tous les membres se partagent la tâche à parts égales, inscrivez n'importe quel membre comme personne de référence du ménage.

FAMILLE ÉCONOMIQUE :

Un groupe de DEUX personnes OU PLUS qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le SANG, par le MARIAGE, par l'ADOPTION ou qui vivent en UNION LIBRE.

NOTES ET OBSERVATIONS

Page 1

8-5100-2.2

8. _____ a-t-il (elle) été membre du ménage au 31 décembre 1996 ?	9. _____ est-il (elle) membre du ménage aujourd'hui ?	10. Pendant combien de semaines a-t-il (elle) été membre du ménage en 1996 ?	11. Pendant combien de semaines a-t-il (elle) vécu seul(e) en 1996 , mais pas dans votre ménage?	12. Combien de ces semaines (Q.10 et Q.11) a-t-il (elle) passées à l'extérieur de la maison , p. ex., en vacances, à l'hôpital, etc.?	13. Si le nombre total de semaines (Q.10 et Q.11) est moins que 52 , quelle est la raison?	14. À L'INTERVIEWEUR : <i>Déterminez le code de collecte des données d'après les questions 9, 10 et 11.</i> <i>1 Si Q.9 = Oui et Q.10 n'égale pas 00, déclarez les dépenses pour toutes les semaines sur la FEX 2.</i> <i>2 Si Q.9 = Non et Q.10 n'égale pas 00, déclarez les dépenses seulement pour les semaines pendant lesquelles ce membre a fait partie du ménage.</i> <i>3 Si Q.9 = Oui, Q.10 = 00 et Q.11 n'égale pas 00, déclarez les dépenses seulement pour les semaines pendant lesquelles cette personne a vécu seule.</i> <i>4 Si Q.9 = Oui, Q.10 = 00 et Q.11 = 00, remplissez la section A seulement.</i> <i>5 Si Q.9 = Non et Q.10 = 00 et Q.11 = 00, terminez ici pour cette personne puisqu'elle n'est pas un membre du ménage.</i>
		<i>Nota :</i> <i>1. Si 52 semaines, passez à la Q.12.</i> <i>2. S'il s'agit d'un ménage d'une seule personne, indiquez le nombre de semaines et passez à la Q.12.</i>	<i>Nota :</i> <i>Ne comptez pas les semaines incluses à la Q.10.</i>	<i>Nota :</i> <i>En cas d'absences fréquentes pour plus d'une journée en fin de semaine, donnez une estimation du nombre de semaines.</i>	1 Enfant né en 1996 ou 1997 2 Immigré en 1996 ou 1997 3 Appartenait à un ménage qui existe ailleurs 4 Autre – Expliquez dans les notes	
					Inscrivez le code	Inscrivez le code
001 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	002 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	003 	004 	005 	006 	007
011 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	012 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	013 	014 	015 	016 	017
021 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	022 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	023 	024 	025 	026 	027
031 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	032 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	033 	034 	035 	036 	037
041 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	042 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	043 	044 	045 	046 	047
051 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	052 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	053 	054 	055 	056 	057
061 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	062 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	063 	064 	065 	066 	067
071 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	072 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	073 	074 	075 	076 	077
081 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	082 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	083 	084 	085 	086 	087
091 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	092 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	093 	094 	095 	096 	097
101 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	102 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	103 	104 	105 	106 	107
111 1 ☐ Oui 2 ☐ Non	112 3 ☐ Oui 4 ☐ Non	113 	114 	115 	116 	117

Posez les questions suivantes pour la **personne de référence et son (sa) conjoint(e)**

15. Quelle est la première langue apprise dans l'enfance à la maison et encore comprise par _____?	16. Où _____ est-il (elle) né(e)?	17. Quel est le plus haut niveau de scolarité atteint par _____?
---	--------------------------------------	--

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

201 1 ☐ Anglais 2 ☐ Français 3 ☐ Autre	202 01 ☐ Canada 02 ☐ Royaume-Uni 03 ☐ Italie 04 ☐ États-Unis 05 ☐ Allemagne 06 ☐ Pologne Autre Précisez 203 _____	204 1 ☐ Moins de 9 années d'études 2 ☐ 9 années ou plus, mais études secondaires incomplètes 3 ☐ Études secondaires complètes 4 ☐ Études postsecondaires non universitaires partielles 5 ☐ Diplôme ou certificat d'études postsecondaires non universitaires 6 ☐ Études universitaires partielles 7 ☐ Diplôme ou certificat universitaire 8 ☐ Grade universitaire
---	--	--

CONJOINT(E) DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE ☐ Pas de conjoint(e) ➔ PASSEZ À LA PAGE 3

211 1 ☐ Anglais 2 ☐ Français 3 ☐ Autre	212 01 ☐ Canada 02 ☐ Royaume-Uni 03 ☐ Italie 04 ☐ États-Unis 05 ☐ Allemagne 06 ☐ Pologne Autre Précisez 213 _____	214 1 ☐ Moins de 9 années d'études 2 ☐ 9 années ou plus, mais études secondaires incomplètes 3 ☐ Études secondaires complètes 4 ☐ Études postsecondaires non universitaires partielles 5 ☐ Diplôme ou certificat d'études postsecondaires non universitaires 6 ☐ Études universitaires partielles 7 ☐ Diplôme ou certificat universitaire 8 ☐ Grade universitaire
---	--	--

1. Genre de logement:

001 ☐ 1 Maison individuelle ☐ 6 Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus

☐ 2 Maison double ☐ 7 Hôtel, maison de chambre ou pension, baraquement, camp de bûcherons, de construction, etc.

☐ 3 Maison en rangée ☐ 8 Maison mobile

☐ 4 Duplex ☐ 9 Autre

☐ 5 Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages

Précisez 002 _____

003	1 ☐ 1920 ou avant	4 ☐ 1961-1970	7 ☐ 1986-1990
	2 ☐ 1921-1945	5 ☐ 1971-1980	8 ☐ 1991-1995
	3 ☐ 1946-1960	6 ☐ 1981-1985	9 ☐ 1996

- **Comptez** la cuisine, les chambres à coucher, les pièces finies au grenier ou au sous-sol, etc.
- **Ne comptez pas** les salles de bains, les couloirs, les vestibules ni les pièces utilisées uniquement à des fins commerciales.

004		
-----	--	--

- **Comptez** toutes les pièces destinées à servir de chambres à coucher même si elles ne servent qu'à l'occasion, comme dans le cas d'une "chambre d'amis".
- **Ne comptez pas** les pièces destinées à servir de salle à manger ou de salle de séjour, etc. et qui peuvent être utilisées comme chambres à coucher la nuit.

DANS LE CAS D'UNE
GARÇONNIÈRE, INDIQUEZ
«00» CHAMBRE

005		
-----	--	--

- **Comptez** les demi-salles de bains.

006	
-----	--

007

- 1 ☐ Possédé **sans une hypothèque** par votre ménage?
- 2 ☐ Possédé **avec une(des) hypothèque(s)** par votre ménage?
- 3 ☐ Loué par votre ménage?
- 4 ☐ Occupé gratuitement par votre ménage?
(c-à-d. qu'aucun membre ne possède le logement et qu'aucun

PASSEZ À LA PAGE 4, Q. 1

Month	Number of Visitors (in thousands)
January	8
February	5
March	5
April	8
May	5
June	5

009

NOTES ET OBSERVATIONS

1. En quelle année votre ménage a-t-il emménagé dans ce logement?
2. Votre ménage existait-il avant d'emménager dans ce logement en 1996?

001

Année

SI AVANT 1996,
PASSEZ À
LA Q.5

002

1 ☐ Oui

2 ☐ Non ➔ PASSEZ À LA Q.5

LOGEMENT PRÉCÉDEMMENT OCCUPÉ PAR VOTRE MÉNAGE EN 1996

3. Votre ménage a-t-il précédemment occupé d'autres logements en 1996:
- 3.1 À titre de propriétaire avec une(des) hypothèques(s)?
- 3.2 À titre de propriétaire sans une hypothèque?
- 3.3 À titre de locataire?
- 3.4 Gratuitement? (c.-à-d. qu'aucun membre ne possède le logement et qu'aucun loyer n'est exigé)

003

3 ☐ Oui

4 ☐ Non

004

5 ☐ Oui

6 ☐ Non

005

7 ☐ Oui

8 ☐ Non

006

1 ☐ Oui

2 ☐ Non

NOTA: Si «non» aux Q.3.1 et Q.3.2, passez à la Q.5.

4. Un ou plusieurs de ces logements précédemment possédés et occupés en 1996 ont-ils été:
- 4.1 Vendus?
- 4.2 Donnés en location?
- 4.3 Laissés vacants?
- 4.4 Autre?
Précisez 011

007

3 ☐ Oui

4 ☐ Non

008

5 ☐ Oui

6 ☐ Non

009

7 ☐ Oui

8 ☐ Non

010

1 ☐ Oui

2 ☐ Non

5. Un membre de votre ménage a-t-il demeuré dans une ferme à un moment quelconque en 1996?
6. Un membre de votre ménage a-t-il exploité une ferme à un moment quelconque en 1996?

012

3 ☐ Oui

4 ☐ Non

013

5 ☐ Oui

6 ☐ Non

DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR LES QUESTIONS FINANCIÈRES

Voici des instructions générales pour les questions financières. Lisez les cinq premiers postes au répondant. Lisez les autres renseignements au répondant au besoin pendant l'interview.

Dépenses

- Toutes les dépenses doivent comprendre (le cas échéant) les taxes de vente provinciales, la taxe sur les produits et services (TPS), les pourboires, les droits de douane et les autres taxes ou frais.
- Pour les articles achetés à tempérament, déclarez le prix total.
- Dans le cas des biens achetés à rebais, déclarez le prix payé et non le prix ordinaire.
- Tenez compte des achats d'articles neufs et d'occasion.
- Si un achat comportait une reprise, déclarez le montant payé après la déduction de la valeur de reprise.

- Aux sections C à L, déclarez le prix total versé (y compris les dépôts) pour tous les biens et services reçus en 1996, qu'ils aient été payés avant 1996 ou qui doivent l'être payés après 1996. Les montants non versés en 1996 doivent aussi être déclarés à la section O.
- À moins d'indication contraire, les montants versés pour des biens et services non reçus en 1996 doivent être déclarés à la page 37, Q.1.3.
- Déclarez à la page 36, Q.11 et Q.13, les cadeaux achetés pour des personnes n'appartenant pas à votre ménage, ou reçus de telles personnes.

Règlements d'assurance

- Si des règlements d'assurance ont servi à faire réparer ou à remplacer un bien, déclarez seulement la franchise versée pour cette catégorie de dépenses.
- Si une société d'assurances a versé un règlement pour un bien mais que ce règlement n'a pas été utilisé pour faire réparer ou remplacer ce bien, indiquez le montant du règlement comme étant le «prix de vente» du bien.

NOTA: Vous trouverez à la page 28 des instructions précises concernant les règlements d'assurance pour les voitures et les camions.

Membres pour une partie de l'année

- Comptez leurs dépenses, revenus, actif et passif seulement pour la période où ils ont fait partie du ménage.

LOGEMENT APPARTENANT À L'OCCUPANT

• **Ne comptez pas** les maisons de villégiature, les autres résidences secondaires ni les autres logements possédés mais non occupés par un membre de votre ménage en **1996** (à déclarer ailleurs).

001

SI AUCUN, INSCRIVEZ «00» ET PASSEZ À LA PAGE 11

1. De combien de logements les membres du ménage ont-il été propriétaires et occupants en **1996**?

002

mois

2. Pendant combien de mois en **1996** votre ménage a-t-il été propriétaire et occupant?

3. Pour le(s) logement(s) dont votre ménage a été propriétaire et occupant en **1996**, quel a été :

3.1 Le montant total des frais facturés pour les taxes foncières en **1996**?

• **Comptez** les taxes scolaires, les frais de services spéciaux et les améliorations locales facturés en **1996**.

Si aucun, expliquez 004

003

A

\$

3.2 Le total des primes versées en **1996** pour l'assurance des propriétaires contre le feu, le vol et les autres sinistres?

005

A

\$

3.3 Le montant versé en charges de copropriété?

• **Comptez** les cotisations spéciales.

006

A

\$

4. Une partie de ces dépenses (Q.3) a-t-elle été déduite du revenu d'entreprises appartenant aux membres du ménage?

007

1 ☐ Oui

2 ☐ Non → PASSEZ À LA Q.5

4.1 Quelle part de ces dépenses a été déduite du revenu d'entreprises?

008

B

\$

5. Une partie de ces dépenses (Q.3) a-t-elle été déduite du revenu provenant de la location de pièces à d'autres?

009

1 ☐ Oui

2 ☐ Non → PASSEZ À LA PAGE 6

5.1 Quelle part de ces dépenses a été déduite du revenu provenant de la location de pièces à :

5.1.1 Des membres du ménage, sauf les membres apparentés?

5.1.2 Des personnes qui ne sont pas membres du ménage, p. ex., des étudiants qui sont membre d'un ménage admissible quelque part ailleurs, etc.?

010

A

\$

011

B

\$

NOTES ET OBSERVATIONS

TOTAUX :

996

A

997

B

Page 5

8-5100-2.2

001

1 ☐ Oui
2 ☐ Non → PASSEZ À LA Q.2

1. Votre ménage a-t-il **acheté une maison** en **1996**?

002

3 ☐ Oui
4 ☐ Non

1.1 Cet achat a-t-il été fait par quelqu'un qui n'a jamais été propriétaire d'un logement qu'il(elle) occupait?

Quel a été le :

1.2 Prix d'achat de votre maison?
• **Ne comptez pas** les rajustements pour taxes foncières, mazout, etc., (à déclarer ailleurs).

1.3 Montant emprunté pour l'achat de votre maison?
• **Comptez** les prêts remboursables du gouvernement.

1.4 Montant des subventions non remboursables du gouvernement?

1.5 Montant payé pour les droits de cession immobilière et les frais d'enregistrement foncier?

003

C

\$

004

\$

005

\$

006

A

\$

007

1 ☐ Oui
2 ☐ Non → PASSEZ À LA Q.3

2. Votre ménage a-t-il **vendu une maison** en **1996**?

Quel a été le :

2.1 Prix de vente de votre maison?

2.2 Montant des commissions payées sur la vente de votre maison?

2.3 Montant versé en règlement des hypothèques grevant votre maison?
• **Déclarez** ce montant également à la page 8, Q.13.1.

À combien se sont élevés en **1996** :

3. Les honoraires de notaire ou d'avocat relativement au(x) logement(s), p. ex., recherches de titre de propriété, frais d'enregistrement d'hypothèque, etc.?

4. Les autres frais relatifs au(x) logement(s), p. ex., frais d'arpentage, évaluations, frais de renouvellement, pénalités pour renouvellement anticipé ou fermeture de l'hypothèque, etc.?

Précisez 013

008

D

\$

009

C

\$

010

\$

011

A

\$

012

A

\$

NOTA: La question 4 ne devrait pas inclure les dépenses qui seront demandés dans les sections C03 à C09, tels que les frais hypothécaires, les rénovations, les réparations, le loyer, les services, etc.

NOTES ET OBSERVATIONS

11. À combien les versements et le taux d'intérêt mensuels se sont-ils chiffrés en 1996?

Intervieweur : Si les versements n'étaient pas mensuels, utilisez une des formules suivantes pour déterminer les mensualités :

hebdomadaire (versement x 52/12)
aux deux semaines (versement x 26/12)
deux fois par mois (versement x 24/12)

	Hypothèque A		Hypothèque B	
	Versements \$	Intérêt %	Versements \$	Intérêt %
Janvier	001	002	051	052
Février	003	004	053	054
Mars	005	006	055	056
Avril	007	008	057	058
Mai	009	010	059	060
Juin	011	012	061	062
Juillet	013	014	063	064
Août	015	016	065	066
Septembre	017	018	067	068
Octobre	019	020	069	070
Novembre	021	022	071	072
Décembre	023	024	073	074

12. Ces versements hypothécaires comprenaient-ils :

12.1 Les taxes foncières?

12.2 L'assurance-vie et (ou) l'assurance-invalidité hypothécaire?

13. Y a-t-il eu des versements forfaitaires effectués sur cette hypothèque en 1996?

- **Comptez** le montant payé pour fermer l'hypothèque si elle a pris fin ou elle a été renouvelée en 1996.
- **Ne comptez pas** les montants que vous avez déjà déclarés.

13.1 Quels étaient le(s) mois et le(s) montant(s) pertinents?

14. Quel a été le montant total des primes payées pour l'assurance vie et (ou) l'assurance invalidité hypothécaire en 1996?

15. Quel était le solde total du principal à rembourser, sur votre dernier relevé (ou à la date d'anniversaire, au début du terme de l'hypothèque, ou à la fin de l'année, etc.)?

16. Date du solde indiqué à la question précédente. Indiquez le mois et l'année. (Si ce n'est pas 1996, indiquez à la page 3 du sommaire du calendrier des versements effectués depuis cette date.)

17. Ce répondant a-t-il des relevés indiquant le montant des intérêts et du principal payé en 1996?

17.1 D'après votre relevé, quel est le montant des intérêts payés en 1996?

17.2 D'après votre relevé, quel est le montant du principal payé en 1996?

18. Cette hypothèque a-t-elle été renouvelée en 1996?

19. Votre ménage a-t-il d'autres hypothèques sur des logements dont il est le propriétaire et l'occupant en 1996?

20. Outre les hypothèques et les emprunts pour les montants fixes, votre ménage a-t-il contracté des marges de crédit?

- **Comptez** les marges de crédit utilisant votre maison comme garantie, peu importe leur usage.
- **Comptez** les marges de crédit personnelles utilisées pour l'achat de maisons et pour les réparer et les rénover.
- **Ne comptez pas** les autres types de marges de crédit.

Hypothèque A		Hypothèque B	
Versements \$	Intérêt %	Versements \$	Intérêt %
001	002	051	052
003	004	053	054
005	006	055	056
007	008	057	058
009	010	059	060
011	012	061	062
013	014	063	064
015	016	065	066
017	018	067	068
019	020	069	070
021	022	071	072
023	024	073	074
025 1 Oui 2 Non *C		075 1 Oui 2 Non *C	
026 3 Oui 4 Non *C		076 3 Oui 4 Non *C	
027 5 Oui 6 Non → PASSEZ À LA Q.14		077 5 Oui 6 Non → PASSEZ À LA Q.14	
028	029	078	079
030	031	080	081
032	033	082	083
034 *C		084 *C	
035		085	
036		086	
037 1 Oui 2 Non → PASSEZ À LA Q.18		087 1 Oui 2 Non → PASSEZ À LA Q.18	
038 *C		088 *C	
039 *C		089 *C	
040 1 Oui → PASSEZ À LA COLONNE SUIVANTE, Q.2 2 Non		090 1 Oui → PASSEZ À LA COLONNE SUIVANTE, Q.2 2 Non	
041 3 Oui → PASSEZ À LA COLONNE SUIVANTE, Q.2 4 Non		091 3 Oui → PASSEZ À LA COLONNE SUIVANTE, Q.2 4 Non	
100 5 Oui 6 Non → PASSEZ À LA PAGE 9			

20.1 Remplissez ce tableau	Montant de l'emprunt à rembourser (\$)		Différence du montant à rembourser entre le 1 ^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1996 (\$)		Intérêt versé en 1996 (\$)
	1 ^{er} janvier 1996	31 décembre 1996	Si le montant est plus élevé au 1 ^{er} janvier 1996, indiquez la différence ici	Si le montant est plus élevé au 31 décembre 1996, indiquez la différence ici	
			101	102	103
			111	112	113
			121	122	123

SI UN EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE A ÉTÉ RENOUVELÉ EN 1996 :

- L'ancien et le nouveau contrat hypothécaire doivent être déclarés dans des colonnes distinctes.
- Pour l'ancien emprunt hypothécaire, déclarez à la Q.13.1 le montant requis pour ramener le principal à 0. À la Q.15, le solde total du principal à rembourser doit être 0 et à la Q.16, la date doit être décembre 1996.
- Pour le nouvel emprunt hypothécaire (ou toute hypothèque commençant en 1996), le montant total du principal à rembourser au début du nouveau terme (y compris les autres montants empruntés) doit être déclaré à la Q.2.1, et aussi à la Q.15. À la Q.16, la date doit correspondre à la date de la Q.2 (date du renouvellement de l'emprunt hypothécaire en 1996).

Cette page concerne les dépenses pour les **ajouts**, **rénovations**, **modifications** ainsi que l'**installation** et le **remplacement** de matériel et d'accessoires effectués aux logements **appartenant** à l'occupant en **1996**.

- **Comptez** les éléments qui font partie intégrante de la propriété et qui seraient normalement inclus dans la vente, mais ne comptez pas les installations portatives ou amovibles.
- **Ne comptez pas** les travaux relatifs aux maisons de villégiature, résidences secondaires et autres propriétés (*à déclarer à la page 13*).

AJOUTS

1. Combien votre ménage a-t-il dépensé en **1996** pour :

- **Comptez** le coût des travaux de plomberie, d'électricité et de chauffage ainsi que des appareils encastrés, lorsque ces derniers font **partie du projet**.

1.1 Les garages, les abris d'auto et les autres ajouts au bâtiment, p. ex., salle familiale, chambres à coucher, salles de bains, porches, solariums, etc.?

1.2 Les piscines creusées, les clôtures, les patios, les entrées pour voitures et l'aménagement paysager?

Coût total \$	
001	A
002	A

RÉNOVATIONS ET MODIFICATIONS

2. Combien votre ménage a-t-il dépensé en **1996** pour :

- **Comptez** tout travail de finition dans une nouvelle maison.
- **Comptez** tous les travaux destinés à rendre la propriété acceptable ou habitable, à réaménager l'espace intérieur, ou encore à moderniser les installations existantes de façon à les adapter aux nouveaux besoins des occupants sans modifier le mode d'occupation.
- **Comptez** le coût des travaux de plomberie, d'électricité et de chauffage ainsi que des appareils encastrés, lorsque ces derniers font **partie du projet**.

2.1 Une combinaison de travail à l'intérieur et à l'extérieur, p. ex., portes, fenêtres, etc.?

2.2 Un travail à l'intérieur seulement, p. ex., rénovation de la cuisine, moquettes, câblage électrique complet, etc.?

2.3 Un travail à l'extérieur seulement, p. ex., pose de gouttières, murs extérieurs neufs, etc.?

003	A
004	A
005	A

REPLACEMENTS ET NOUVELLES INSTALLATIONS DE MATÉRIEL ET D'ACCESSOIRES

3. Combien votre ménage a-t-il dépensé en **1996** pour :

- **Ne comptez pas** les installations qui ont déjà été déclarées.
- **Ne comptez pas** la réfection complète de la toiture (*à déclarer à la page 10, C 5*).

DÉFINITIONS :

Remplacement se dit de l'installation de matériel pour remplacer une unité existante, p. ex., le remplacement d'un chauffe-eau électrique par un modèle au gaz.

Nouvelle installation se dit de l'installation de matériel qui n'existait pas déjà dans la propriété ou qui a été rajouté au matériel ou aux accessoires de la propriété, p. ex., l'installation d'une douche dans une demi-salle de bains.

3.1 Les accessoires de plomberie, p. ex., éviers, cuves pour la lessive, accessoires de salle de bains, réservoirs d'eau chaude, adoucisseurs d'eau, etc.?

3.2 Les appareils de chauffage et (ou) de climatisation?

3.3 Les accessoires ou matériel électrique?
• **Comptez** le câblage et le matériel de sécurité encastré.

3.4 Les appareils encastrés, p. ex., fours, lave-vaisselle, aspirateur central, etc.?

3.5 Les revêtements de sol rigides (céramique, parquets de bois, etc.) et la moquette (tapis «plein-parquet»)?

3.6 Les autres accessoires ou appareils encastrés?
• **Comptez** les armoires de cuisine et de salle de bains, les étagères de rangement encastrées, etc.?

Précisez 018 _____

Remplacement \$	Nouvelle installation \$
006 A	007 A
008 A	009 A
010 A	011 A
012 A	013 A
014 A	015 A
016 A	017 A

NOTES ET OBSERVATIONS

Combien votre ménage a-t-il dépensé en **1996** pour :

- | | Coût total
\$ |
|---|------------------|
| 1. La peinture (intérieur et extérieur)? | 001 A |
| 2. La pose de papier peint? | 002 A |
| 3. Les réparations aux murs intérieurs et aux plafonds, p. ex., plâtrage, construction à mur sec, pose des panneaux, pose de carreaux de céramique? | 003 A |
| 4. Les réparations aux revêtements de sol rigides et moquettes (tapis «plein-parquet»)?
<ul style="list-style-type: none"> • Ne comptez pas les réparations aux parquets de bois (<i>à déclarer à la Q.13</i>). • Ne comptez pas le remplacement de ces éléments (<i>à déclarer à la page 9, Q.3.5</i>). | 004 A |
| 5. La réfection complète de la toiture? | 005 A |
| 6. La pose de gouttières et autres réparations de la toiture? | 006 A |
| 7. Les réparations aux murs extérieurs, y compris les soffites d'avant-toit, les bordures de toit, les fondations et les cheminées?
<ul style="list-style-type: none"> • Comptez le ramonage de la cheminée. | 007 A |
| 8. Le calfeutrage et la pose de coupe-froid, etc.?
<ul style="list-style-type: none"> • Comptez le remplacement des matériaux isolants, des pare-vapeur, etc. | 008 A |
| 9. Les réparations aux patios, aux clôtures et aux entrées pour voitures? | 009 A |
| 10. Le système de chauffage et de climatisation?
<ul style="list-style-type: none"> • Comptez les contrats de service. | 010 A |
| 11. Les réparations au matériel de plomberie? | 011 A |
| 12. Les réparations au matériel électrique? | 012 A |
| 13. Les travaux de menuiserie qui n'ont pas déjà été déclarés?
<ul style="list-style-type: none"> • Comptez les revêtements de sol en bois. | 013 A |
| 14. Les autres réparations et entretien? | 014 A |

Précisez 015 _____

NOTES ET OBSERVATIONS

À TITRE

TOTAL :	996	A
---------	-----	---

LOGEMENT LOUÉ PAR L'OCCUPANT

- **Comptez** les logements occupés gratuitement, c.-à-d. qu'aucun membre n'était propriétaire du logement et qu'aucun loyer n'était exigé.
- **Ne comptez pas** les maisons de villégiature louées (à déclarer à la page 12).

1. Pendant combien de mois en **1996** votre ménage a-t-il occupé un logement loué?

SI AUCUN, INSCRIVEZ «00»
ET PASSEZ À LA PAGE 12

001

 mois

2. Quel était le loyer mensuel du logement occupé par votre ménage en **1996**?
- **Comptez** toute partie du logement servant à des fins commerciales ou louée à d'autres.
 - **Comptez** les montants payés pour le compte de votre ménage, s'il y a lieu.

Mois	Loyer payé \$	Mois	Loyer payé \$
Janvier		Juillet	
Février		Août	
Mars		Septembre	
Avril		Octobre	
Mai		Novembre	
Juin		Décembre	

INSCRIVEZ LE TOTAL DU LOYER PAYÉ

002

 A

3. En **1996**, quelles autres sommes ont été payées au propriétaire qui ne sont pas incluses dans ces paiements, p. ex., des dépôts de garantie?

003

 A

4. En **1996**, quel montant du loyer payé a été remboursé à votre ménage pour une raison quelconque, p. ex., loyer versé en trop?

- **Ne comptez pas** les crédits d'impôt provinciaux pour le loyer payé, ni les allocations provinciales ou municipales pour le loyer.

004

 B

5. Votre ménage a-t-il eu droit à une réduction de loyer en **1996** pour une des raisons suivantes :

005

☐ Logement subventionné par le gouvernement?

• **Comptez** les programmes fédéraux, provinciaux ou municipaux.

☐ Autres raisons, p. ex., services rendus au propriétaire, logement fourni par l'employeur, etc.?

☐ Aucune réduction de loyer?

6. En **1996**, une partie du loyer a-t-elle été déduite du revenu d'entreprises appartenant aux membres du ménage?

006

☐ Oui

☐ Non → PASSEZ À LA Q.7

6.1 Quelle part du loyer avez-vous déduite du revenu de vos entreprises?

007

 B

7. En **1996**, une partie du loyer a-t-elle été déduite du revenu provenant de la location de pièces à d'autres?

008

☐ Oui

☐ Non → PASSEZ À LA Q.8

7.1 Quelle part du loyer avez-vous déduite du revenu provenant de la location de pièces à :

7.1.1 Des membres du ménage, sauf les membres apparentés?

7.1.2 Des personnes qui ne sont pas membres du ménage, c.-à-d. des étudiants qui sont membres d'un ménage admissible quelque part ailleurs, etc.?

009

010

8. Quels paiements votre ménage a-t-il effectués en **1996** pour :

8.1 Les ajouts, rénovations, modifications, installations et remplacements de matériel et d'accessoires, et les réparations et l'entretien effectués au(x) logement(s) loué(s) occupé(s) en **1996**?

- **Ne comptez pas** les sommes remboursées par le propriétaire.

011

 A

8.2 L'assurance des locataires?

012

 A

8.3 Le stationnement à votre lieu de résidence?

- **Ne comptez pas** les frais de stationnement déjà déclarés aux questions précédentes sur le loyer.

013

 A

NOTES ET OBSERVATIONS

TOTAUX :

996

A

997

B

NOTA : Posez ces questions aux PROPRIÉTAIRES et aux LOCATAIRES.

EAU, COMBUSTIBLE ET ÉLECTRICITÉ POUR LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

- **Comptez** le combustible utilisé pour les barbecues, foyers, etc.
- **Ne comptez pas** les combustibles de camping (à déclarer à la page 31, Q.22).
- **Ne comptez pas** les dépenses pour les maisons de villégiature et les résidences secondaires (à déclarer à la page 13).

1. Combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 pour :

1.1 L'eau?

- **Comptez** les frais d'égouts si compris dans la facture d'eau.

1.2 Les autres frais d'égouts (non compris dans les taxes foncières) p. ex., les services de pompage?

1.3 Le mazout et les autres combustibles liquides?

1.4 Le gaz naturel?

- **Comptez** le propane ici s'il est canalisé (sinon déclarez-le à la Q.1.6).

1.5 L'électricité?

1.6 Le propane?

1.7 Le bois de chauffage et les autres frais de chauffage?

- **Comptez** les locations de matériel de chauffage.

Coût total \$

001A

002A

003A

004A

005A

006A

007A

AUTRES LOGEMENTS LOUÉS

2. Pour les postes suivants, combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 pour se loger à l'extérieur de chez soi pour une nuit ou plus :

- **Ne comptez pas** les voyages qui comprennent les frais de transport (à déclarer à la page 30, Q.10)
- **Ne comptez pas** les camps de loisirs (à déclarer à la page 32, Q.3 et Q.4).
- **Ne comptez pas** les repas achetés séparément (à déclarer à la page 21, Q.2.3 et Q.6).

NOTA : Le loyer des ménages dont le lieu habituel de résidence est un hôtel, une pension, etc. (c.-à-d. les personnes qui ne font pas partie d'un ménage ailleurs) est à déclarer à la page 11.

2.1 Maison de villégiature louée?

- **Ne comptez pas** les chambres louées dans des hôtels, motels, etc.

2.2 Hôtels (dont au moins quelques chambres sont accessibles de l'intérieur)?

2.3 Motels (dont toutes les chambres sont accessibles uniquement de l'extérieur)?

2.4 Terrains de camping?

2.5 Autres, p. ex., maisons de chambres pour touristes, gîtes et petit déjeuner, auberges, maisons de ferme pour vacances?

2.6 Frais d'hébergement pour les personnes qui étudient ou travaillent temporairement ailleurs, p. ex., résidences pour étudiants, résidences pour travailleurs, maisons de pension, etc.

Coût total \$

008A

009A

010A

011A

012A

013A

NOTES RELIÉES AUX DÉPENSES DE RÉSIDENCES NON POSSÉDÉES PAR UN MEMBRE DU MÉNAGE

Si un membre du ménage a des dépenses qui sont reliées à une propriété appartenant à quelqu'un qui ne fait pas partie du ménage et que cette résidence :

- a) était occupée par un membre du ménage. Exemple: un membre de la famille qui n'est pas un membre du ménage est propriétaire d'un immeuble mais le ménage paye les taxes foncières et le loyer est "gratuit". Inscrivez les taxes foncières à la page 11, Q.2 (total du loyer payé) et cochez «?» à la page 11, Q.5. Déclarez les autres dépenses applicables aux pages 11 et 12.
- b) n'était pas occupée par le ménage ni utilisée pour une entreprise. Exemple: le ménage a utilisé une maison de villégiature qui appartient à un membre de la famille et a dépensé de l'argent pour des réparations et les services publics. Ces dépenses sont à déclarer à la page 12, Q.2.1 (maison de villégiature louée).
- c) était utilisée pour les fins d'une exploitation agricole ou d'une entreprise non constituée en société. Déduisez les dépenses admissibles du revenu brut de l'emploi autonome pour calculer le revenu net d'un emploi autonome. Déclarez les gains pour l'entreprise de votre ménage à la page 37, Q.4.1.5.

NOTES ET OBSERVATIONS

NOTA : Posez ces questions aux PROPRIÉTAIRES et aux LOCATAIRES.

MAISON DE VILLÉGIATURE POSSÉDÉE ET AUTRES RÉSIDENCES SECONDAIRES

• Ne comptez pas les maisons de villégiature mobiles (à déclarer à la page 29).

1. En 1996, votre ménage était-il propriétaire d'une maison de villégiature ou d'une autre résidence secondaire?

001 1 ☐ Oui
2 ☐ Non → PASSEZ À LA Q.8

2. En 1996, votre ménage a-t-il acheté une maison de villégiature ou une autre résidence secondaire?

002 3 ☐ Oui
4 ☐ Non → PASSEZ À LA Q.3

2.1 Quel a été le prix d'achat?

003 C

3. Combien votre ménage a-t-il emprunté en 1996 pour les dépenses reliées à ce(s) logement(s)?
• Comptez l'achat, l'hypothèque et les autres obligations financières.

004 D
005 C

4. Combien avez-vous versé en remboursement du principal de l'emprunt hypothécaire en 1996?
• Ne comptez pas les paiements effectués lors de la vente.

006 A

5. Combien d'intérêt avez-vous payé en 1996?

6. Avez-vous vendu le(s) logement(s) en 1996?

007 1 ☐ Oui
2 ☐ Non → PASSEZ À LA Q.7

6.1 Quel a été le prix de vente?

008 D
009 D

6.2 Quel a été le montant net tiré de la vente de la maison (c.-à-d. le prix de vente moins le montant versé en remboursement de l'hypothèque en cours sur la maison vendue et les commissions payées pour la transaction immobilière)?

7. Combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 pour :

010 A

7.1 Ajouts, rénovations et nouvelles installations?

011 A

7.2 Réparations, entretien et remplacements?

012 A

7.3 Taxes foncières et frais d'égouts?

013 A

7.4 Assurance?

014 A

7.5 Électricité, eau et combustible?

015 A

7.6 Autres dépenses reliées à la propriété, p. ex., charges de copropriété, frais d'arpentage, commissions pour transaction immobilière, frais de notaire ou d'avocat, primes d'assurance hypothécaire, etc.?

AUTRES PROPRIÉTÉS

8. En 1996, un membre de votre ménage était-il propriétaire d'une autre propriété?
• Ne comptez pas la résidence principale ou secondaire, un logement loué, une autre entreprise ou une ferme.

016 1 ☐ Oui
2 ☐ Non → PASSEZ À LA PAGE 14

NOTA : Le terme "autres propriétés" s'applique aux logements appartenus par votre ménage qui n'ont pas été occupés en 1996, ni utilisés pour une entreprise par aucun membre de votre ménage ou comme logement locatif.

9. En 1996, un membre de votre ménage a-t-il acheté une autre propriété?

017 3 ☐ Oui
4 ☐ Non → PASSEZ À LA Q.10

9.1 Quel a été le prix d'achat?

018 C

10. Combien votre ménage a-t-il emprunté en 1996 pour les dépenses reliées à la propriété (incluant le montant de l'achat)?

019 D
020 C

11. Combien avez-vous versé en remboursement du principal hypothécaire en 1996?
• Ne comptez pas les paiements effectués lors de la vente.

021 A

12. Combien d'intérêt avez-vous payé en 1996?

022 C

13. Combien votre ménage a-t-il dépensé pour les ajouts ou les modifications majeures effectuées en 1996 à la propriété, p. ex., la viabilisation de terrains, etc.?

023 A

14. À combien s'élèvent les dépenses relatives à la propriété, p. ex., taxes foncières, frais d'arpentage, frais d'évaluation, services publics?

15. Avez-vous vendu une autre propriété en 1996?

024 1 ☐ Oui
2 ☐ Non → PASSEZ À LA PAGE 14

15.1 Quel a été le prix de vente?

025 D
026 D

15.2 Quel a été le montant net tiré de la vente de la propriété (c.-à-d. le prix de vente moins le montant du remboursement de l'hypothèque en cours sur la propriété et les commissions payées pour la transaction immobilière)?

- TOTAUX :**

MATÉRIEL DE DIVERTISSEMENT AU FOYER

• **Ne comptez pas** les accessoires et organes auxiliaires pour véhicules (à déclarer aux pages 28 et 29).

Combien avez-vous dépensé en **1996** pour les articles suivants :

- **Déclarez** le prix d'achat net (c.-à-d. après la déduction de la valeur de reprise).
- **Comptez** toutes les taxes de vente.

Matériel audio

1. Ensembles audio et radios, p. ex. magnétophones, lecteurs de disques compacts/radioros, etc.?
 - **Comptez** les ensembles avec horloges et téléphones et les appareils intégrés dans un meuble.
 - **Ne comptez pas** les radios d'automobile (à déclarer à la page 28, Q.5).
2. Éléments audio, p. ex. lecteurs de disques compacts, récepteurs, amplificateurs, syntonisateurs, lecteurs de cassettes, haut-parleurs, etc.?
 - **Ne comptez pas** les radios et les magnétophones (à déclarer à la Q.1).
3. Cassettes enregistrées, disques compacts et disques pour phonographes?
4. Cassettes vierges?

Prix d'achat net des appareils achetés en 1996 \$	
001	A
002	A
003	A
004	A

Matériel vidéo

5. Téléviseurs?
 - **Comptez** les ensembles, les téléviseurs à projection sur écran et les téléviseurs de genre moniteur.
 - **Ne comptez pas** les moniteurs sans syntonisateurs (à déclarer à la Q.6).
6. Magnétoscopes, caméscopes et autres ensembles vidéo/de télévision, p. ex., moniteurs vidéo, syntonisateurs vidéo, convertisseurs vidéo, etc.?
7. Vidéocassettes et vidéodisques enregistrés?
 - **Ne comptez pas** les locations (à déclarer à la Q.13).
8. Videocassettes vierges?

005	A
006	A
007	A
008	A

Matériel divers de divertissement au foyer

9. Autre matériel de divertissement au foyer, organes auxiliaires, accessoires et pièces achetées séparément, p. ex., antenne parabolique, écouteurs, microphones, étuis, nettoyeurs, câbles coaxiaux, etc.?

009	A

Informatique

10. Matériel d'ordinateurs, p. ex., moniteurs, claviers, unités de disque, imprimantes, souris, etc.?
11. Logiciels, p. ex., systèmes d'exploitation, traitement de texte, tableur, logiciel utilitaire et multi-média, etc.?
 - **Ne comptez pas** les achats de jeux électroniques et vidéo (à déclarer à la page 31, Q.15).
12. Fournitures informatiques et autre matériel, p. ex., disquettes, papier d'ordinateur, étuis pour disquettes, etc.?

010	A
011	A
012	A

Services

13. Location de vidéocassettes et vidéodisques enregistrés?
14. Location de matériel de divertissement au foyer et autres services relatifs au matériel audio, vidéo et informatique et fournitures déjà mentionnés?
 - **Ne comptez pas** la location de jeux vidéo (à déclarer à la page 31, Q.23).

Précisez 015 _____
15. Entretien et réparation du matériel de divertissement au foyer?
 - **Comptez** les contrats de service.
16. Location de télédistribution (câble) en 1996?
 - **Comptez** la télévision payante.
17. Location de services de satellite en 1996?

013	A
014	A
016	A
017	A
018	A

NOTES ET OBSERVATIONS

Combien votre ménage a-t-il dépensé en **1996** pour :

COMMUNICATIONS

1.1 Téléphone : Service local de base (y compris Touch Tone^{mc})?

1.2 Frais pour services spécialisés (options comme Appel en attente, Afficheur, TéléRéponse, etc.)?

1.3 Autres frais pour service téléphonique local, p. ex., les appels effectués à partir d'hôtels et de téléphones publics, cartes d'appel, taux fixe des régions éloignées pour les appels locaux, etc.?

1.4 Frais d'interurbain (nets des rabais) et autres frais d'appel?
• **Comptez** les appels effectués à partir d'hôtels et de téléphones publics, téléphones cellulaires et les appels facturés selon d'autres modes de facturation, p. ex., services de carte d'appel, frais virés, personne à personne, etc.

1.4.1 Quel est le nom de la société fournissant les services interurbains?
Précisez 005 _____

1.5 Services cellulaires?

1.6 Location et achat de matériel, p. ex., appareils téléphoniques, téléphones cellulaires, télécopieurs, répondeurs, etc.?

1.7 Frais pour l'utilisation de services Internet (y compris l'accès et autres frais d'Internet)?

1.8 Autres frais, p. ex., câblage et frais d'installation, réparations, etc.?

2. Timbres-poste et autres services postaux et de communication?
• **Comptez** les envois par courrier recommandé et par exprès, le service de boîte postale, les télégrammes, les services de messagerie, les services de télécopieur, etc.
• **Ne comptez pas** les frais pour la livraison de livres et de colis (à déclarer à la page 30, Q.9).

Coût total \$	
001	A
002	A
003	A
004	A
006	A
007	A
008	A
009	A
010	A

FRAIS DE GARDE D'ENFANTS

3. Garderies?

4. Autre garde d'enfants à l'extérieur du foyer?
• **Ne comptez pas** les camps d'enfants, p. ex., camps de jour, camps d'été, etc. (à déclarer à la page 32, Q.3).

5. Garde au foyer les jours de semaine, y compris les bonnes d'enfants?

6. Autre garde d'enfants au foyer (p. ex., le soir, en fin de semaine)?

011	A
012	A
013	A
014	A

SERVICES POUR LA MAISON ET LE JARDIN

7. Frais d'aide domestique, p. ex., femmes ou hommes de ménage, personnel de nettoyage, dames ou hommes de compagnie rémunérés, garde-maison?
• **Ne comptez pas** la garde d'enfants (à déclarer aux pages 3 à Q.3).

8. Services horticoles, déneigement et enlèvement des déchets, p. ex., entretien du terrain, ensemencement, émondage, enlèvement d'arbres, pulvérisation, services de consultation, analyse du sol et des plantes, services de décoration florale, etc.?

015	A
016	A

FLEURS ET FOURNITURES DE JARDIN

• **Ne comptez pas** les outils (à déclarer à la page 18, Q.4).

9. Produits de serre et de potinière, p. ex., arbustes, arbres, bulbes, plantes de repiquage, tourbe, graines, etc.?

10. Fleurs coupées, arrangements floraux, plantes décoratives, arbres de Noël naturels, arrangements de fleurs séchées, etc.?

11. Engrais, terreaux, amendements, insecticides, poisons contre les rongeurs, herbicides, etc.?

017	A
018	A
019	A

DÉPENSES POUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

12. Nourriture pour animaux domestiques?

13. Achat d'animaux domestiques et d'articles connexes, p. ex., lisses, litières, colliers, aquariums, articles de toilettage, niches à chiens, etc.?

14. Soins des animaux, p. ex., soins vétérinaires, médicaments, permis, chenils, toilettage, dressage, etc.?

15. Combien de chiens votre ménage possédait-il au **31 décembre 1996**?

16. Combien de chats votre ménage possédait-il au **31 décembre 1996**?

020	A
021	A
022	A
023	
024	

NOTES ET OBSERVATIONS

ALIMENTS ACHETÉS AU MAGASIN

1. En 1996, combien votre ménage a-t-il dépensé en **aliments et autres produits non alimentaires** achetés au magasin, à des comptoirs de produits agricoles ou pour livraison à domicile?

• **Ne comptez pas** les achats d'aliments en vrac pour la mise en conserve, la congélation, etc. (*à déclarer à la Q.2.1*).

• **Ne comptez pas** les séjours de plus d'une journée en dehors du foyer (*à déclarer à la Q.2.3*).

Indiquez les dépenses hebdomadaires ou mensuelles moyennes (au choix) afin d'estimer votre coût annuel :

Dépenses hebdomadaires ou mensuelles moyennes

,00 \$

X

Nombre de semaines ou de mois

=

Coût total \$

001A

002*A

1.1 De ce montant, combien s'applique aux **articles non alimentaires**, p. ex., produits de papier, produits nettoyeurs, aliments pour animaux domestiques, boissons alcoolisées, etc.?

003A

2. Quels **autres** montants votre ménage a-t-il dépensés pour :

2.1 Aliments en vrac, p. ex., quantités de viande dépassant 25 kg (55 lbs), produits en vrac pour la congélation, etc.?

• **Comptez** les frais de dépeçage, d'emballage et de congélation.

004A

2.2 Aliments préparés et boissons non alcoolisées pour des réceptions, noces, etc., qui n'ont pas déjà été déclarés?

005A

2.3 Aliments et boissons non alcoolisées achetés au magasin lors d'un séjour de plus d'une journée en dehors du foyer?

BOISSONS ALCOOLISÉES ACHETÉES AU MAGASIN

3. Combien votre ménage a-t-il dépensé pour les boissons alcoolisées achetées au magasin (p. ex., magasins des alcools, magasins de bière, épiceries, etc.) :

• **Ne comptez pas** les bières et vins non alcoolisés (*à déclarer à la Q.1*).

006A

3.1 Bière (p. ex., ale, lager, stout, porter, etc.)?

007A

3.2 Spiritueux (p. ex., whisky, brandy, liqueurs, etc.)?

008A

3.3 Vin et cidre?

009A

4. Combien avez-vous dépensé pour la bière, le vin et les spiritueux confectionnés par le ménage?

ALIMENTS ACHETÉS AU RESTAURANT

• **Comptez** les repas achetés dans des restaurants, des restaurvolants, des cafés, des établissements qui vendent des mets à emporter, des cantines mobiles, etc., et les services de pourvoyeurs dans les restaurants, les hôtels, etc.

• **Comptez** les taxes, les pourboires et les repas achetés pour des invités.

• **Ne comptez pas** les achats de boissons alcoolisées (*à déclarer à la Q.1*).

5. Combien les membres de votre ménage ont-ils dépensé **localement ou lors de voyages d'une journée** pour :

5.1 Repas consommés au travail?

010A

5.2 Repas consommés à l'école?

011A

5.3 Autres repas consommés à l'extérieur?

012A

5.4 Aliments consommés **entre les repas**, p. ex., goûters, crème glacée, friandises, boissons non alcoolisées?

013A

6. Combien les membres de votre ménage ont-ils dépensé **lors d'un séjour de plus d'une journée en dehors du foyer** pour :

6.1 Repas consommés à l'école ou au collège?

014A

6.2 Repas consommés au travail?

• **Ne comptez pas** les dépenses remboursées.

015A

6.3 Repas consommés en vacances ou autres voyages?

• **Ne comptez pas** les repas inclus dans les forfaits (*à déclarer à la page 30*).

016A

BOISSONS ALCOOLISÉES ACHETÉES AU RESTAURANT, ETC.

7. Combien votre ménage a-t-il dépensé pour les boissons alcoolisées achetées et consommées dans des bars, salons-bars, restaurants, etc. :

• **Comptez** les taxes et les pourboires.

017A

7.1 Bière (p. ex., ale, lager, stout, porter, etc.)?

018A

7.2 Spiritueux (p. ex., whisky, brandy, liqueurs, cocktails, etc.)?

019A

7.3 Vin et cidre?

PENSION

8. Combien votre ménage a-t-il versé à des ménages privés :

8.1 Pour la pension de jour et les repas du midi des enfants?

• **Ne comptez pas** la pension lors d'un séjour de plus d'une journée (*à déclarer à la Q.8.2*).

• **Ne comptez pas** les frais de garde d'enfants déjà déclarés (*à la page 19, Q.4*).

020A

8.2 Lors d'un séjour de plus d'une journée en dehors du foyer?

021A

NOTA : Pour calculer le total A, additionnez tous les A et soustrayez *A.

TOTAL : 996A

Page 21

8-5100-2.2

Quelles dépenses ont été faites pour chaque membre de votre ménage en **1996** pour :

- **Comptez** tous les articles payés comptant ou achetés à crédit, pour usage immédiat ou futur.
- **Comptez** les taxes de vente.
- **Ne comptez pas** les cadeaux offerts à d'autres personnes ou reçus d'autres personnes ne faisant pas partie de votre ménage (*à déclarer aux Q.11 et Q.13 de la page 36*).

VÊTEMENTS POUR FEMMES NÉES AVANT 1983

Inscrivez le prénom de la personne →

Transcrivez le n° de la personne qui figure à la page 1 →

001	051	101	151	201					
\$	\$	\$	\$	\$					
002	A	052	A	102	A	152	A	202	A
003	A	053	A	103	A	153	A	203	A
004	A	054	A	104	A	154	A	204	A
005	A	055	A	105	A	155	A	205	A
006	A	056	A	106	A	156	A	206	A
007	A	057	A	107	A	157	A	207	A
008	A	058	A	108	A	158	A	208	A
009	A	059	A	109	A	159	A	209	A
010	A	060	A	110	A	160	A	210	A
011	A	061	A	111	A	161	A	211	A
012	A	062	A	112	A	162	A	212	A
013	A	063	A	113	A	163	A	213	A
014	A	064	A	114	A	164	A	214	A
015	A	065	A	115	A	165	A	215	A
016	A	066	A	116	A	166	A	216	A
017	A	067	A	117	A	167	A	217	A
018	A	068	A	118	A	168	A	218	A
019	A	069	A	119	A	169	A	219	A
020	A	070	A	120	A	170	A	220	A
021	A	071	A	121	A	171	A	221	A
022	A	072	A	122	A	172	A	222	A
023	A	073	A	123	A	173	A	223	A
024	A	074	A	124	A	174	A	224	A
025	A	075	A	125	A	175	A	225	A
026	A	076	A	126	A	176	A	226	A
027	A	077	A	127	A	177	A	227	A
028	A	078	A	128	A	178	A	228	A
029	A	079	A	129	A	179	A	229	A
030	A	080	A	130	A	180	A	230	A
RÉSERVÉ À L'INTERVIEWEUR									

NOTES ET OBSERVATIONS

TOTAL :996A

Inscrivez le prénom de la personne ➔

Transcrivez le n° de la personne qui figure à la page 1 ➔

1. Manteaux et vestes de cuir ou de fourrure?
2. Manteaux et vestes d'hiver en tissu?
 - **Ne comptez pas** les vestes de ski (à déclarer à la Q.13).
3. Autres manteaux, vestes et vestons, p. ex., imperméables, coupes-vent, manteaux toutes saisons, etc.?
4. Complets?
5. Vestons sport et blazers?
6. Jeans (denim, velours côtelé et autres)?
7. Autres pantalons et shorts?
 - **Ne comptez pas** les shorts de tennis et d'exercice (à déclarer à la Q.14).
8. Chemises habillées et chemises sport tissées?
9. Chemises sport tricotées, p. ex., tee-shirts, chemises de golf, etc.?
10. Chandails?
11. Chaussettes?
12. Sous-vêtements, pyjamas et vêtements de détente, p. ex., peignoirs, etc.?
13. Vestes, pantalons et costumes de ski et combinaisons de motoneige?
14. Autres vêtements de sport, p. ex., vêtements de plage, gilets et pantalons en coton ouaté, uniformes de sport?
15. Accessoires en cuir, p. ex., ceintures, portefeuilles, gants, etc.?
16. Autres vêtements spéciaux et autres accessoires, p. ex., uniformes, vêtements de travail, costumes religieux, costumes, chapeaux, gants, cravates, parapluies, etc.?
17. Montres?
18. Bijoux (de valeur et de fantaisie)?
19. Souliers, sandales et bottes habillées?
 - **Ne comptez pas** les chaussures d'athlétisme (à déclarer à la Q.20).
20. Chaussures d'athlétisme, p. ex., chaussures de course?
21. Autres chaussures, p. ex., bottes à isolation thermique, de travail et d'excursion, pantoufles, etc.?

RÉSERVÉ À L'INTERVIEWEUR

001		051		101		151		201	
	\$		\$		\$		\$		\$
002	A	052	A	102	A	152	A	202	A
003	A	053	A	103	A	153	A	203	A
004	A	054	A	104	A	154	A	204	A
005	A	055	A	105	A	155	A	205	A
006	A	056	A	106	A	156	A	206	A
007	A	057	A	107	A	157	A	207	A
008	A	058	A	108	A	158	A	208	A
009	A	059	A	109	A	159	A	209	A
010	A	060	A	110	A	160	A	210	A
011	A	061	A	111	A	161	A	211	A
012	A	062	A	112	A	162	A	212	A
013	A	063	A	113	A	163	A	213	A
014	A	064	A	114	A	164	A	214	A
015	A	065	A	115	A	165	A	215	A
016	A	066	A	116	A	166	A	216	A
017	A	067	A	117	A	167	A	217	A
018	A	068	A	118	A	168	A	218	A
019	A	069	A	119	A	169	A	219	A
020	A	070	A	120	A	170	A	220	A
021	A	071	A	121	A	171	A	221	A
022	A	072	A	122	A	172	A	222	A
023	A	073	A	123	A	173	A	223	A

NOTES ET OBSERVATIONS

[illegible]

TOTAL:

996

VÊTEMENTS POUR ENFANTS NÉS DE 1983 À 1992

Inscrivez le prénom de la personne →

Transcrivez le n° de la personne qui figure à la page 1 →

1. Manteaux, vestes, combinaisons de neige, costumes et pantalons de ski?

2. Robes et costumes?

3. Jeans (denim, velours côtelé et autres)?

4. Autres pantalons, jupes et shorts?
• **Ne comptez pas** les shorts d'exercice ou de tennis (à déclarer à la Q.8).

5. Chemises, blouses, chandails et autres corsages, p. ex., tee-shirts?

6. Sous-vêtements, chaussettes et autres bas, lingerie, pyjamas, peignoirs, etc.?

7. Accessoires, p. ex., chapeaux, gants, écharpes, ceintures, sacs à main, portefeuilles, montres, bijoux, etc.?

8. Vêtements de sport et autres vêtements, p. ex., vêtements de plage, gilets et pantalons en coton ouaté et autres vêtements d'exercice, uniformes, costumes, etc.?

9. Chaussures, p. ex., souliers, sandales, bottes, pantoufles, etc.?
• **Ne comptez pas** les chaussures d'athlétisme (à déclarer à la Q.10).

10. Chaussures d'athlétisme, p. ex., chaussures de course?

RÉSERVÉ À L'INTERVIEWEUR

001	021	041	061
\$	\$	\$	\$
002	A 022	A 042	A 062
003	A 023	A 043	A 063
004	A 024	A 044	A 064
005	A 025	A 045	A 065
006	A 026	A 046	A 066
007	A 027	A 047	A 067
008	A 028	A 048	A 068
009	A 029	A 049	A 069
010	A 030	A 050	A 070
011	A 031	A 051	A 071
012	A 032	A 052	A 072

VÊTEMENTS POUR ENFANTS NÉS APRÈS 1992

• **Inscrivez** les dépenses pour futurs nouveaux-nés en utilisant le n° de personne 00.

Inscrivez le prénom de la personne →

Transcrivez le n° de la personne qui figure à la page 1 →

11. Manteaux, vestes, combinaisons de neige, burnous, chapeaux et mitaines?

12. Robes, blouses, chandails, chemises, tee-shirts, jupes, pantalons, shorts, salopettes, vêtements de plage, chaussettes, sous-vêtements, etc.?

13. Couches jetables?

14. Autres vêtements, p. ex., dormeuses, couches en tissu, etc.?

15. Chaussures, p. ex., souliers, sandales, bottes, pantoufles, etc.?

RÉSERVÉ À L'INTERVIEWEUR

081	101	121	141
\$	\$	\$	\$
082	A 102	A 122	A 142
083	A 103	A 123	A 143
084	A 104	A 124	A 144
085	A 105	A 125	A 145
086	A 106	A 126	A 146
087	A 107	A 127	A 147

TISSUS POUR VÊTEMENTS ET SERVICES ANNEXES

Combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 pour :

Tissus pour vêtements

• **Ne comptez pas** le tissu pour rideaux, tentures et accessoires d'ameublement (à déclarer à la page 16, Q.16).

16. Filés (sauf pour artisanat)?

17. Tissu pour manteaux, vestes, pantalons, etc.?

18. Tissu pour robes, blouses, chemises, vêtements de nuit, etc.?

19. Autres matières textiles pour vêtements, p. ex., doublure, fil, ruban, bourre, galons de finition, épaulettes, etc.?

20. Menus articles, p. ex., patrons, boutons, fermetures à glissière, aiguilles à coudre et à tricoter, rubans à mesurer, etc.?

Coût total \$
201
202
203
204
205

Services vestimentaires

21. Confection et coupe de vêtements?
• **Ne comptez pas** les réparations et les retouches (à déclarer à la Q.22).

22. Entretien, réparation et retouche de vêtements?
• **Ne comptez pas** le blanchissage et le nettoyage à sec (à déclarer à la page 20, Q.1 et Q.2).

23. Entreposage de vêtements?
• **Comptez** l'entreposage de fourrures et les frais de vestiaires.

24. Cirage et réparation de chaussures?

25. Entretien et réparation de montres et de bijoux?

26. Autres services vestimentaires, p. ex., location de vêtements et de costumes, gravure de bijoux, etc.?

Précisez ²¹² _____

206
207
208
209
210
211

TOTAL :

996

SERVICES DE SOINS PERSONNELS

Combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 pour :

1. Services capillaires et autres services de soins personnels :

- **Comptez** les lavages, les coupes et mises en plis de cheveux, les permanentes et les teintures, les manucures, les traitements esthétiques pour le visage, les épilations, les salons de bronzage et les consultations d'experts-conseils en image, etc.
- **Comptez** les pourboires.

Coût total
\$

001A

002A

1.1 Pour les femmes et les jeunes filles?

1.2 Pour les hommes et les garçons?

ARTICLES ET ACCESSOIRES DE SOINS PERSONNELS

Combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 pour :

2. Produits capillaires, p. ex., shampooings, revitalisants, permanentes (à la maison), teintures et rinçages, fixatifs, mousses, gels, etc.?

003A

004A

3. Maquillage, crèmes et lotions pour la peau et produits de manucure?

005A

006A

4. Produits parfumés, p. ex., parfum, eau de Cologne, huiles de bain, poudres pour le corps, produits avant et après rasage, etc.?

007A

008A

5. Désodorisants personnels, savon pour le corps (y compris savon liquide), crème à raser et autres produits de toilette, p. ex., crèmes et lotions solaires et antisolaires, dépilatoires, autres poudres pour le corps et les pieds, etc.?

009A

6. Produits d'hygiène buccale, p. ex., dentifrices, soie dentaire, rince-bouche, nettoyeurs et adhésifs pour dentiers, etc.?

7. Rasoirs et lames de rasoir?

- **Ne comptez pas** les rasoirs électriques (à déclarer à la page 17, Q.11).

8. Autres articles et accessoires de soins personnels, p. ex., brosses à dents et autres articles d'hygiène buccale, produits hygiéniques et pour incontinence, brosses, bigoudis, perruques, postiches, matériel de manucure, ciseaux à cheveux, bouillottes?

- **Comptez** les articles fonctionnant au butane pour la mise en plis de cheveux.
- **Ne comptez pas** les articles électriques (à déclarer à la page 17, Q.11).

NOTES ET OBSERVATIONS

TOTAL :

996A

Page 25

8-5100-2.2

AUTOMOBILES ET CAMIONS

1. En 1996, un membre de votre ménage possédait-il, louait-il à long terme, ou conduisait-il une automobile, un camion ou une fourgonnette, entièrement ou partiellement pour son usage personnel?
• Ne comptez pas les véhicules loués à court terme (à déclarer à la page 28, Q.18).

001

1

Oui

2

Non

PASSEZ À LA
PAGE 28, Q.18

2. Quels étaient la marque, le modèle et l'année de chaque automobile, camion ou fourgonnette possédé, loué à long terme ou utilisé à un moment quelconque en 1996 par un membre de votre ménage?
• Comptez les véhicules que votre ménage a vendus ou échangés ou dont il s'est débarrassé autrement.

	Véhicule A	Véhicule B	Véhicule C	Véhicule D
Inscrivez le numéro de véhicule →	011	061	111	161
Marque →	012	062	112	162
Modèle →	013	063	113	163
Année du modèle →	014	064	114	164
3. Ce véhicule a-t-il été acheté en 1996?	015 1 Oui 2 Non PASSEZ À LA Q.7	065 1 Oui 2 Non PASSEZ À LA Q.7	115 1 Oui 2 Non PASSEZ À LA Q.7	165 1 Oui 2 Non PASSEZ À LA Q.7
4. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux ce véhicule?	016 1 Voiture familiale 2 Voiture particulière (incluant hayon arrière) 3 Fourgonnette («van») 4 Camion 5 Autre Précisez 017	066 1 Voiture familiale 2 Voiture particulière (incluant hayon arrière) 3 Fourgonnette («van») 4 Camion 5 Autre Précisez 067	116 1 Voiture familiale 2 Voiture particulière (incluant hayon arrière) 3 Fourgonnette («van») 4 Camion 5 Autre Précisez 117	166 1 Voiture familiale 2 Voiture particulière (incluant hayon arrière) 3 Fourgonnette («van») 4 Camion 5 Autre Précisez 167
5. Au moment de l'achat, s'agissait-il d'un véhicule?	018 1 Neuf 2 D'occasion	068 1 Neuf 2 D'occasion	118 1 Neuf 2 D'occasion	168 1 Neuf 2 D'occasion
6. Quel était le prix d'achat total, après la déduction de la valeur de la reprise? • Comptez toutes les taxes de vente.	019 \$ A	069 \$ A	119 \$ A	169 \$ A
7. Ce véhicule était-il loué à long terme en 1996?	020 1 Oui 2 Non PASSEZ À LA Q.8	070 1 Oui 2 Non PASSEZ À LA Q.8	120 1 Oui 2 Non PASSEZ À LA Q.8	170 1 Oui 2 Non PASSEZ À LA Q.8
7.1. Quel est le montant total des frais de location payés en 1996? • Ne comptez pas les frais d'utilisation ni les frais imputés à une entreprise.	021 \$ A	071 \$ A	121 \$ A	171 \$ A
8. Quel était le statut du véhicule au 31 décembre 1996?	022 1 Possédé 2 Échangé 3 Loué à long terme 4 Retourné au bailleur 5 Vendu séparément 6 Possédé/loué à long terme par quelqu'un qui n'est pas membre de votre ménage 7 Autre Précisez 023			

PASSEZ À LA PAGE 28

PASSEZ À LA Q.9

PASSEZ À LA PAGE 28

 072 1 Possédé 2 Échangé 3 Loué à long terme 4 Retourné au bailleur 5 Vendu séparément 6 Possédé/loué à long terme par quelqu'un qui n'est pas membre de votre ménage 7 Autre Précisez 073 |

PASSEZ À LA PAGE 28

PASSEZ À LA Q.9

PASSEZ À LA PAGE 28

 122 1 Possédé 2 Échangé 3 Loué à long terme 4 Retourné au bailleur 5 Vendu séparément 6 Possédé/loué à long terme par quelqu'un qui n'est pas membre de votre ménage 7 Autre Précisez 123 |

PASSEZ À LA PAGE 28

PASSEZ À LA Q.9

PASSEZ À LA PAGE 28

UTILISATION D'UNE AUTOMOBILE ET D'UN CAMION

- **Comptez** l'utilisation par la famille et pour l'exploitation d'une entreprise.
- **Déclarez** séparément les dépenses de chaque véhicule.

En **1996**, combien votre ménage a-t-il dépensé pour :

1. Essence et autres carburants, p. ex., carburant diesel, propane, etc.?
2. Pneus?
3. Batteries?
4. Autres pièces et fournitures achetés séparément pour l'entretien ou la réparation, p. ex., silencieux, bougies d'allumage, huile, antigel, produits de nettoyage, caoutchoucs d'essuie-glaces, thermostats, etc.?
 - **Ne comptez pas** les travaux d'entretien et de réparation (*à déclarer aux questions 7 à 11*).
5. Radios, lecteurs de cassettes, lecteurs de disques compacts, émetteurs-récepteurs et accessoires?
6. Autres accessoires et organes auxiliaires, p. ex., chauffe-moteurs et autres appareils de chauffage, sièges pour bébé, porte-bagages, housses de banquettes, etc.?

Véhicule A	Véhicule B	Véhicule C	Véhicule D
\$	\$	\$	\$
001A	051A	101A	151A
002A	052A	102A	152A
003A	053A	103A	153A
004A	054A	104A	154A
005A	055A	105A	155A
006A	056A	106A	156A

Réparations et entretien (Q.7 à 11)

- **Comptez** les réparations effectuées aux véhicules de tierces personnes et payées par des membres du ménage.
 - **Ne comptez pas** les sommes payées par l'assurance ou par une personne qui n'était pas membre du ménage.
7. Vidanges d'huile et graissage?
8. Mises au point?
9. Autres réparations et entretien mécaniques et électriques, p. ex., freins, alternateurs, silencieux, amortisseurs, carburateurs, soupapes, etc.?
10. Entretien et réparation de la carrosserie, p. ex., peinture, traitement antirouille, remplacement d'ailes et de pare-brise, etc.?
11. Autres travaux de réparation et d'entretien, p. ex., réparation de pneus, lavages, etc.?
12. Primes d'assurance pour véhicules?
 - **Comptez** l'assurance gouvernementale.
13. Frais d'immatriculation?
 - **Ne comptez pas** les primes d'assurance versées au gouvernement (*à déclarer à la Q.12 ci-dessus*).
14. Frais de stationnement quotidien, c.-à-d. au travail, à l'école, au parc-au-bus?
 - **Ne comptez pas** le stationnement au lieu de résidence (*à déclarer ailleurs*).
15. Autres frais de stationnement, p. ex., parcomètres, stationnement pour magasinage, à l'aéroport, etc.?
16. Autres frais d'utilisation, p. ex., cotisations à des associations d'automobilistes, remorquage, routes et ponts à péage, etc.?
17. Quel montant ou pourcentage des dépenses ci-dessus (Q.1 à Q.16) a été imputé à une entreprise ou remboursé?
 - **Ne comptez pas** les frais de location imputés à une entreprise (*puisque'ils n'étaient pas inclus dans les Q.1 à Q.16*).

007A	057A	107A	157A
008A	058A	108A	158A
009A	059A	109A	159A
010A	060A	110A	160A
011A	061A	111A	161A
012A	062A	112A	162A
013A	063A	113A	163A
014A	064A	114A	164A
015A	065A	115A	165A
016A	066A	116A	166A
017B	067B	117B	167B
018ou *B	068ou *B	118ou *B	168ou *B

NOTA : Si le ménage a reçu en **1996** un règlement d'assurance pour un véhicule qui ne lui appartenait pas à aucun moment en **1996**, indiquez-le sous la rubrique «Avoirs» à la page 37, Q.3.4.

DÉPENSES POUR LA LOCATION DE VÉHICULES

- **Ne comptez pas** les frais imputés à une entreprise.

18. Combien avez-vous dépensé en **1996** pour :

- 18.1 Automobiles louées?
- 18.2 Camions ou fourgonnettes loués?

Frais de location comprenant le kilométrage, frais d'assurance, taxes et frais de renvoi \$	Essence et autres carburants \$	Autres frais, p. ex., péages, stationnement, réparations, etc. \$
201A	202A	203A
211A	212A	213A

POUR CALCULER LE TOTAL B :
Pour toutes les colonnes, utilisez le montant en dollars déclaré à la Q.17 ou multipliez le pourcentage déclaré à la Q.17 par le total des Q.1 à Q.16.

TOTAUX :	996A	997B
----------	------	------

FRAIS DIVERS RELIÉS AUX VÉHICULES

Combien votre ménage a-t-il dépensé en **1996** pour :

1. Permis de conduire?
• **Ne comptez pas** l'assurance du gouvernement payée avec le permis de conduire (*à déclarer à la page 28, Q.12*).
2. Examens de conduite (frais payés au gouvernement seulement)?
3. Cours de conduite?
4. Location (à court ou long terme) de véhicules autres que des automobiles, des camions ou des fourgonnettes, tels que bicyclettes, remorques, bateaux, etc.?

Coût total \$	
001	A
002	A
003	A
004	A

BICYCLETTES

5. Achat de bicyclettes, pièces et accessoires?
• **Ne comptez pas** les bicyclettes pour enfants munies de roues de moins de 14 pouces (*à déclarer à la page 31, Q.19*).
6. Entretien et réparations de bicyclettes?

005	A
006	A

AUTRES VÉHICULES

7. Un membre de votre ménage possédait-il un ou plusieurs des véhicules suivants en **1996**, entièrement ou partiellement pour son usage personnel?

- 1 Motocyclette
- 2 Motoneige
- 3 Tente-roulotte
- 4 Roulotte
- 5 Campeuse
- 6 Bateau ou canot
- 7 Moteur hors bord, motomarine
- 8 Roulotte motorisée
- 9 Autre, p. ex., remorque, aéronef, véhicule tout-terrain

oui

Non

PASSEZ À LA
PAGE 30

Inscrivez le numéro de véhicule →

8. Genre de véhicule? (*Inscrivez le code attribué à la Q.7*)

8.1 Pour le code 9, précisez le genre de véhicule:

9. S'il a été acheté en **1996**, quel en était le prix après la déduction de la valeur de la reprise?
• **Comptez** les taxes de vente.

En **1996**, combien avez-vous dépensé pour ce véhicule au titre des postes suivants :

10. Accessoires et organes auxiliaires, fournitures et pièces achetées séparément pour l'entretien et la réparation?
11. Essence, carburant diesel, etc.?
• **Ne comptez pas** les combustibles utilisés pour la cuisson, le chauffage, etc. (*à déclarer à la page 31, Q.22*).
12. Travaux d'entretien et de réparation non couverts par l'assurance?
13. Primes d'assurance payées en **1996**?
14. Frais d'immatriculation et de permis payés en **1996**?
15. Autres dépenses, p. ex., stationnement, location de hangars et frais d'aéroport, amarrage et entreposage de bateaux, droits de mouillage, etc.?
16. Quel montant ou pourcentage des frais d'utilisation ci-dessus (Q.10 à Q.15) a été imputé à une entreprise?
17. Si le véhicule a été vendu séparément (exclure les échanges), quel est le montant net que votre ménage a touché?

Véhicule A	Véhicule B	Véhicule C	Véhicule D
\$	\$	\$	\$
021	041	061	081
022	042	062	082
023	043	063	083
024	044	064	084
A	A	A	A
025	045	065	085
A	A	A	A
026	046	066	086
A	A	A	A
027	047	067	087
A	A	A	A
028	048	068	088
A	A	A	A
029	049	069	089
A	A	A	A
030	050	070	090
A	A	A	A
031	051	071	091
B	B	B	B
032	052	072	092
ou % *B	ou % *B	ou % *B	ou % *B
033	053	073	093
B	B	B	B

NOTES ET OBSERVATIONS

POUR CALCULER LE TOTAL B :
1. Pour toutes les colonnes, utilisez le montant en dollars déclaré à la Q.16 ou multipliez le pourcentage déclaré à la Q.16 par le total des Q.10 à Q.15.
2. Ensuite, additionnez les montants déclarés à la Q.17.

- **Ne comptez pas** les frais imputés à une entreprise.

Transport local ou de banlieue

1. Autobus de ville ou de banlieue, métro, tramway ou train de banlieue?
2. Taxi (y compris les pourboires)?
3. Autre transport local de passagers, p. ex., covoiturage, service d'autobus ou de limousine aéroportuaire, service de traversiers, etc.?

Coût total \$	
001	A
002	A
003	A

- **Ne comptez pas** les forfaits (à déclarer aux Q.10 et Q.11).

4. Avion?
5. Train (y compris les wagons-lits)?
6. Autocars interurbains?
7. Autres services de transport interurbain de passagers, p. ex., assurance voyage, transport par traversier et autre transport par eau, covoiturage, etc.?

9. Services de livraison, y compris le service de colis postaux (local et interurbain)?

- **Comptez** les croisières.

10. Combien a coûté chaque voyage à forfait effectué en **1996**?
- **Ne comptez pas** les versements anticipés effectués en **1996** pour un voyage prév. pour après **1996** (à déclarer à la Q.1.3 de la page 37).

Énumérez les voyages majeurs en premier.

[illegible]

11. Combien votre ménage a-t-il dépensé pour d'autres forfaits, comprenant **le transport et d'autres services**, mais excluant l'hébergement, p. ex., pour se rendre à des concerts ou des manifestations sportives, pour magasiner, pour participer à des visites touristiques guidées?

015 **A**

[illegible]

TOTAL :	996	A
---------	-----	---

MATÉRIEL DE LOISIRS

En 1996, combien votre ménage a-t-il dépensé pour :

Matériel de sport et d'athlétisme

- Comptez les chaussures de sport spécialisées.
- Ne comptez pas les chaussures d'athlétisme/de course (à déclarer à la section G – Habillement).
- Ne comptez pas le matériel loué (à déclarer à la Q.24).

1. Matériel de golf, y compris les chaussures, les balles, les gants, etc.?
2. Matériel de sports à raquette, p. ex., tennis, squash, racquetball, etc.?
 - Comptez le matériel de protection.
3. Patins à glace, patins et autre matériel de hockey sur glace?
 - Ne comptez pas les patins à roues alignées (à déclarer à la Q.7).
4. Matériel de ski de descente et de randonnée, y compris les bottes et les planches à neige?
 - Ne comptez pas la cire (à déclarer à la Q.22).
5. Matériel de pêche, y compris les cuissardes?
6. Matériel de conditionnement physique au foyer, p. ex., cycles-exerciseurs, machines à ramer, matériel et accessoires d'haltérophilie, etc.?
7. Autres fournitures et accessoires de sport et d'athlétisme, p. ex., patins à roues alignées, sacs de sport, matériel pour bateau, autres chaussures de sport spéciales, couteaux de chasse, combinaisons de plongée, armes à feu, etc.?

Coût total \$	
001	A
002	A
003	A
004	A
005	A
006	A
007	A

Matériel de camping et de pique-nique

8. Matériel et accessoires de camping et de pique-nique, p. ex., tentes, sacs à dos, sacs de couchage, réchauds de camping, lanternes, glacières, matelas, ustensiles, etc.?
 - Comptez les organes auxiliaires et les pièces.
 - Ne comptez pas les barbecues au gaz, électriques et au charbon de bois (à déclarer ailleurs)

008	A
-----	---

Matériel et services photographiques

9. Appareils photo 35 millimètres?
10. Autres appareils photo, pièces, organes auxiliaires, accessoires et autres biens photographiques, p. ex., lentilles, trépieds, projecteurs, albums, matériel de chambre noire, etc.?
 - Ne comptez pas les achats de magnétoscopes, les caméscopes et les vidéocassettes enregistrées (à déclarer à la page 15, Q.6 et Q.7).
 - Ne comptez pas les vidéocassettes enregistrées louées (à déclarer à la page 15, Q.13).
11. Pellicules, traitement de pellicules, épreuves supplémentaires et agrandissements?
12. Services de photographes et autres services photographiques, p. ex., les photos de passeport, les photos d'étudiants, etc.?

009	A
010	A
011	A
012	A

Instruments de musique et accessoires

13. Instruments de musique, pièces et accessoires, p. ex., pianos, guitares, etc.?

013	A
-----	---

Autre matériel de loisirs

14. Nécessaires et matières pour travaux manuels ou passe-temps et fournitures d'artistes?
 - Ne comptez pas les fournitures scolaires (à déclarer à la page 32, Q.11 et Q.12).
15. Jeux électroniques et pièces connexes, p. ex., jeux vidéo, jeux sur cartouches, jeux sur bande ou sur disquette, etc.?
16. Autres jeux, casse-tête, et autre matériel de loisirs, p. ex., jeux de cartes, jeux de table, jeux de fléchettes, jeux de croquet, etc.?
Précisez 017 _____
17. Poupées, vêtements de poupée, marionnettes et jouets rembourrés?
18. Autres jouets, p. ex., véhicules-jouets, balles, meubles-jouets, jouets pour bébés, jeux de construction, jouets fonctionnant à piles, etc.?
19. Véhicules pour enfants, p. ex., tricycles, bicyclettes pour enfants munies de roues de moins de 14 pouces, chariots, traîneaux, toboggans, automobiles pour enfants, etc.?
20. Matériel de terrain de jeux, piscines hors terre et accessoires de piscine, p. ex., balançoires, glissoires, couvertures et têtes d'aspirateur pour piscine, barboteuses, etc.?
 - Ne comptez pas les produits chimiques pour piscines (à déclarer à la Q.22).
21. Articles de collectionneurs, p. ex., timbres, pièces de monnaie, etc.?
 - Ne comptez pas les oeuvres d'art, antiquités et articles décoratifs (à déclarer à la page 17, Q.1 à Q.4).
22. Pièces et fournitures pour matériel de loisirs, p. ex., combustibles de camping, cire pour skis, produits chimiques pour piscine, munitions, appâts, etc.?
23. Location des jeux électroniques et vidéo, p. ex., jeux sur cartouches ou diskettes, etc.?
24. Location, entretien et réparation de matériel de loisirs, de sport et de santé?

014	A
015	A
016	A
018	A
019	A
020	A
021	A
022	A
023	A
024	A
025	A

NOTES ET OBSERVATIONS

SERVICES DE LOISIRS

Droits d'entrée

1. En 1996, combien votre ménage a-t-il dépensé en droits d'entrée pour :

1.1 Cinémas?

1.2 Matches de football?

1.3 Matches de hockey?

1.4 Matches de base-ball?

1.5 Autres événements sportifs?
• Comptez les courses de chevaux et les autres compétitions sportives.

1.6 Spectacles sur scène, p. ex., pièces de théâtre, concerts, festivals, spectacles de danse, etc.?

1.7 Établissements de patrimoine, p. ex., musées, jardins zoologiques, parcs, lieux historiques, aquariums, jardins botaniques, etc.?

1.8 Autres activités et lieux, p. ex. spectacles sur glace, expositions d'art, cirques, ventes d'artisanat, foires, expositions, etc.?

1.9 Utilisation de machines à sous et jeux de carnaval, p. ex., billards électriques, jeux vidéo, etc.?

Coût total
\$

001A

002A

003A

004A

005A

006A

007A

008A

009A

2. Combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 en cotisations et droits pour des clubs, ligues et associations récréatives (y compris les laissez-passer de saison) et en droits pour usage unique pour:

2.1 Golf?

2.2 Ski?

2.3 Quilles et billards?

2.4 Sports à raquette, studios de culture physique, associations récréatives et autres établissements et services athlétiques et sportifs, p. ex., hockey, natation, curling, aérobic, etc.?

2.5 Autres établissements et services récréatifs, p. ex., danse, parcs d'amusement, terrains de pique-nique, etc.?

Cotisations et droits (y compris les laissez-passer de saison)
\$

010A

012A

014A

016A

018A

Droits pour usage unique
\$

011A

013A

015A

017A

019A

3. Camps pour enfants, p. ex., camps de jour, camps d'été, etc.?

4. Autres services culturels et récréatifs, p. ex., services de guide de chasse et de pêche, services d'organisation de réceptions, autre location d'installations sportives, etc.?

Coût total
\$

020A

021A

MATÉRIEL DE LECTURE ET AUTRES IMPRIMÉS

• Ne comptez pas les livres scolaires (à déclarer aux C.11 et Q.12).

Combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 pour :

5. Journaux?

6. Abonnements et achats au numéro de revues et périodiques?
• Déclarez seulement ceux payés en 1996.

7. Livres à couverture souple et brochures?

8. Livres à couverture rigide.

9. Cartes géographiques, partitions et autres imprimés, p. ex., affiches, globes, diagrammes, etc.?

10. Services, p. ex., services de reproduction, frais et amendes de bibliothèque, location de livres, frais de reliure, publicité, avis, etc.?

022A

023A

024A

025A

026A

027A

ÉDUCATION

• Comptez les écoles spécialisées et privées.
• Ne comptez pas les frais de garderie (à déclarer à la page 19, Q.3).

Combien votre ménage a-t-il dépensé en 1996 pour :

11. Prématernelle, maternelle, école primaire et secondaire?

12. Établissements d'enseignement postsecondaires, p. ex., université, école de métiers, cours professionnels?
• Comptez les cours par correspondance et les cours du soir.

13. Autres cours et leçons, p. ex., musique, danse, sport, artisanat, etc.?
• Ne comptez pas les cours de conduite (à déclarer à la page 29, Q.3).

14. Autres services éducatifs, p. ex., location de livres et de matériel scolaires?
Précisez 036 _____

Frais de scolarité
\$

028A

031A

Livres
\$

029A

032A

Fournitures
\$

030A

033A

Coût total
\$

034A

035A

À TITRE D'INFORMATION

3

• **Posez chacune des questions suivantes à toutes les personnes nées avant 1982.**
• **Déclarez** dans la colonne d'un parent les montants pour les personnes nées après 1981.
• **Nota :** Les personnes qui ont fait partie de votre ménage pour **une partie de l'année seulement** doivent faire leur déclaration seulement pour la partie où elles étaient membres de votre ménage en **1996**.

Transcrivez le prénom de la personne de la page 35 →
(même ordre de colonnes)

Transcrivez le n° de la personne de la page 35 →

001		051		101		151		201	
	\$		\$		\$		\$		\$
002	A	052	A	102	A	152	A	202	A
003	A	053	A	103	A	153	A	203	A
004	A	054	A	104	A	154	A	204	A

Quels ont été les paiements effectués en **1996** pour :

IMPÔTS PERSONNELS

1. Impôt sur le revenu de **1996**?

2. Impôt payé sur le revenu **touché** avant **1996**?

3. Autres impôts personnels, p. ex., impôt sur les dons, etc.?

Précisez ²⁵¹ _____

PAIEMENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ ET À L'EMPLOI

• **Ne comptez pas** les REER (à déclarer à la page 37, Q.2).

4. Primes d'assurance vie – vie entière, temporaire, mixte?
• **Comptez** l'assurance collective.
• **Déclarez** les primes payées pour les enfants nés après **1981** avec celles du membre du ménage qui paie les primes.

5. Contrats de rentes?

6. Assurance-chômage (retenues sur le salaire)?

7. Caisse de retraite ou de pension gouvernementale, y compris les caisses fédérales, provinciales et municipales?

8. Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec?

9. Autres caisses de retraite ou de pension?

10. Cotisations syndicales et professionnelles?

005	A	055	A	105	A	155	A	205	A
006	A	056	A	106	A	156	A	206	A
007	A	057	A	107	A	157	A	207	A
008	A	058	A	108	A	158	A	208	A
009	A	059	A	109	A	159	A	209	A
010	A	060	A	110	A	160	A	210	A
011	A	061	A	111	A	161	A	211	A

DONS, CONTRIBUTIONS ET PAIEMENTS DE SOUTIEN

11. À combien se sont élevés les **dons, contributions et paiements de soutien versés** à des personnes n'appartenant pas à votre ménage :

11.1 Argent versé à des personnes habitant au Canada?

11.2 Argent versé à des personnes habitant à l'étranger?

11.3 Autres dons, p. ex., fleurs, vêtements, jouets, etc.?

12. À combien se sont élevés les **dons de bienfaisance destinés** :

12.1 À des organismes religieux?

12.2 À d'autres œuvres de bienfaisance, p. ex., Centraide, fondation des maladies du cœur, etc.?

13. Quelle est la **valeur** des **dons reçus** de personnes n'appartenant pas au ménage :

13.1 Meubles?

13.2 Téléviseurs, magnétoscopes, radios, lecteurs de disques compacts, etc.?

13.3 Autres articles et appareils ménagers?

13.4 Autres biens ménagers durables?

13.5 Vêtements?

13.6 Autres dons non monétaires?

012	A	062	A	112	A	162	A	212	A
013	A	063	A	113	A	163	A	213	A
014	A	064	A	114	A	164	A	214	A
015	A	065	A	115	A	165	A	215	A
016	A	066	A	116	A	166	A	216	A
017		067		117		167		217	
018		068		118		168		218	
019		069		119		169		219	
020		070		120		170		220	
021		071		121		171		221	
022		072		122		172		222	

NOTES ET OBSERVATIONS

NOTA : Ne comptez pas la Q.13 dans le total A.

TOTAL : 996 A

- **Déclarez** la variation nette de l'avoir de chaque membre du ménage pour la période pendant laquelle il a été membre du ménage en **1996**.
- **Indiquez** comme réponse le total des renseignements fournis par chaque membre.
- **Informez** le répondant que «ces renseignements servent à donner une image complète du budget du ménage et à établir le bilan des revenus et des dépenses».

AVOIRS

1. En **1996**, quelle a été la **VARIATION NETTE** (augmentation ou diminution) des avoirs suivants de votre ménage :
- 1.1 Liquidités conservées dans des comptes de banque et de société de fiducie et de prêt, et argent en main, etc.?
- **Comptez** les certificats de placements garantis.
- 1.2 Argent dû à votre ménage par des personnes qui n'en font pas partie :
- **Déclarez** les montants du principal ou le changement dans les montants du principal.
 - **Ne comptez pas** l'intérêt perçu (*à déclarer à la page 35, Q.8*).
- 1.2.1 Garanti par une hypothèque sur une propriété?
- 1.2.2 **Non** garanti par une hypothèque sur une propriété?
- 1.3 Sommes versées en acompte en vue de l'achat ultérieur de biens et services?

S'il y a eu une augmentation nette en 1996 , indiquez-la ici \$	S'il y a eu une diminution nette en 1996 , indiquez-la ici \$
001 C	002 D
003 C	004 D
005 C	006 D
007 C	008 D

2. En **1996**, quels ont été les **cotisations** et les **retraits** à un régime enregistré d'épargne-retraite?
3. Quelle a été la valeur des **achats** et **ventes** de :
- **Ne comptez pas** l'intérêt touché sur les ventes (*à déclarer à la page 35, Q.6*).
- 3.1 Obligations d'épargne du Canada, autres obligations gouvernementales et autres obligations :
- 3.2 Actions transigées à la bourse et part des fonds mutuels?
- 3.3 Parts dans des clubs de placements, etc.?
- 3.4 Ventes de biens personnels non échangés contre des articles neufs en **1996**?
- **Ne comptez pas** les ventes d'appareils et de véhicules (*à déclarer à la page 35, Q.7*).

Cotisations \$	Retraits \$
009 C	010 D
Achat \$	Vente \$
011 C	012 D
013 C	014 D
015 C	016 D
	017 D

PLACEMENTS DANS UNE ENTREPRISE NON CONSTITUÉE, UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE, UNE FERME OU UNE PROPRIÉTÉ LOUÉE

- **Comptez** les améliorations importantes (y compris l'amélioration des terrains).
 - **Déclarez** seulement la partie associée à votre ménage dans le cas d'une société de personne.
4. En **1996**, un membre de votre ménage avait-il des placements dans une entreprise non constituée, une pratique professionnelle, une ferme ou une propriété louée?
- 4.1 En **1996**, quel a été :
- 4.1.1 Le montant des remboursements du principal de vos hypothèques ou emprunts?
- **Comptez** tous les paiements forfaitaires.
- 4.1.2 Le prix d'achat des biens achetés?
- **Comptez** les machines, camions, voitures, immeubles et autres biens permettant de gagner un revenu.
- 4.1.3 Le montant de l'argent emprunté pour une entreprise ou une ferme?
- **Comptez** les hypothèques, les emprunts, etc.
- 4.1.4 Le prix de vente des biens vendus (moins les commissions payées pour les transactions immobilières)?
- **Comptez** les machines, camions, voitures, immeubles et autres biens permettant de gagner un revenu.
- 4.1.5 L'estimation de l'amortissement de tous les biens aux fins du calcul du revenu net provenant d'un emploi autonome?

018 1 ☐ Oui
2 ☐ Non ➔ **PASSEZ À LA PAGE 38**

019 C	
\$	
020 C	
\$	
	021 D
\$	
	022 D
\$	
	023 D
\$	

NOTES ET OBSERVATIONS

TOTAUX :

998 C	999 D
-------	-------

EMPRUNTS ET AUTRES DETTES

- **Déclarez** les versements échelonnés, prêts aux étudiants, etc. aux Q.1 à Q.10.2.
- **Déclarez** les marges de crédits, les cartes et comptes de crédits et tout autre facture impayée aux Q.11 à Q.16.
- **Comptez** les emprunts contractés en **1996** pour lesquels les versements ne commenceront qu'après **1996**.
- **Ne comptez pas** les hypothèques ou les emprunts sur une propriété (*à déclarer aux pages 7 et 13*).
- **Ne comptez pas** les emprunts qui se rapportent entièrement à une entreprise.

EMPRUNTS AVEC VERSEMENTS PÉRIODIQUES	Emprunt A	Emprunt B	Emprunt C	Emprunt D	Emprunt E
Inscrivez le numéro de l'emprunt →	001	021	041	061	081
1. Énumérez tous les emprunts pour lesquels des versements périodiques ont été effectués en 1996. (S'IL N'Y EN A PAS, PASSEZ À LA QUESTION 11)	002	022	042	062	082
2. Montant initial de l'emprunt (prix d'achat net moins le versement initial, s'il s'agit d'un achat à tempérament)	003	023	043	063	083
3. Date à laquelle le solde du principal initial a été reçu	004	024	044	064	084
4. Indiquez tout montant supplémentaire emprunté en 1996 sur cet emprunt	005	025	045	065	085
5. Nombre de versements périodiques effectués en 1996	006	026	046	066	086
6. Montant des versements périodiques	007	027	047	067	087
7. Montant total des paiements forfaitaires, autres que le versement initial, effectués en 1996?	008	028	048	068	088
8. Date à laquelle le paiement final a été effectué ou est exigible	009	029	049	069	089
9. Taux d'intérêt annuel	010	030	050	070	090
10. Ce répondant a-t-il des relevés indiquant le montant d'intérêt et le principal payé en 1996?	011	031	051	071	091
10.1 D'après votre relevé, quel est le montant de l'intérêt payé en 1996?	012	032	052	072	092
10.2 D'après votre relevé, quel est le montant du principal payé en 1996?	013	033	053	073	093

AUTRES SOMMES DUES PAR VOTRE MÉNAGE	Montant dû \$		Différence du montant dû entre le 1 ^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1996 \$		Montant de l'intérêt payé en 1996 \$
	1 ^{er} janvier 1996	31 décembre 1996	Si le montant dû au 1 ^{er} janvier 1996 est plus élevé, indiquez la différence ici	Si le montant dû au 31 décembre 1996 est plus élevé, indiquez la différence ici	
11. Cartes de crédit émises par des banques			101	102	103
12. Autres dettes et comptes à tempérament dans des magasins, stations-service, sociétés pétrolières et autres cartes de crédit. • Comptez tous les comptes renouvelables			104	105	106
13. Autres emprunts et dettes qui n'ont pas déjà été déclarés, par ex. marges de crédit.			107	108	109
14. Loyers			110	111	112
15. Taxes			113	114	115
16. Autres factures, p. ex., comptes d'hôpital			116	117	118

POUR CALCULER LE TOTAL C :

1. Pour chaque emprunt où il y a une réponse aux Q.10.1 et 10.2, additionnez Q.10.1 à Q.10.2. S'il n'y a pas de réponse aux Q.10.1 et Q.10.2, multipliez Q.5 par Q.6 et ajoutez Q.7.

2. Après l'étape 1 pour tous les emprunts, additionnez les valeurs C des Q.11 à Q.16 (troisième et dernière colonne).

POUR CALCULER LE TOTAL D :

1. Additionnez le montant de la Q.2 (si la réponse à la Q.3 est 1996) au montant de la Q.4 pour tous les emprunts. (Si la réponse à la Q.3 n'est pas 1996, utilisez simplement le montant de la Q.4).

2. Après l'étape 1 pour tous les emprunts, additionnez les valeurs D des Q.11 à Q.16 (quatrième colonne).

TOTAUX :

998

C

999

D

BILAN

Balancé par _____

CONTENU DE LA SECTION	SECTION	PAGE	DÉPENSES	REVENUS	ACTIFS	PASSIFS		
			A	B	C	D		
C. LOGEMENT	C01	5						
	C02	6						
	C04	8						
	C05	9						
	C06	10						
	C07	11						
	C08	12						
	C09	13						
D. ARTICLES ET ACCESSOIRES D'AMEUBLEMENT	D01	14						
	D02	15						
	D03	16						
	D04	17						
	D05	18						
E. ENTRETIEN MÉNAGER	E01	19						
	E02	20						
F. ALIMENTS ET BOISSONS ALCOOLISÉES	F01	21						
G. HABILLEMENT	G01	22						
	G02	23						
	G03	24						
H. SOINS PERSONNELS	H01	25						
I. FRAIS MÉDICAUX ET DE SANTÉ	I01	26						
J. DÉPLACEMENT ET TRANSPORT	J01	27						
	J02	28						
	J03	29						
	J04	30						
K. LOISIRS, LECTURE ET ÉDUCATION	K01	31						
	K02	32						
L. TABAC ET DÉPENSES DIVERSES	L01	33						
M. REVENU PERSONNEL	M01	35						
N. IMPÔTS PERSONNELS, SÉCURITÉ, DONNS	N01	36						
	O01	37						
O. CHANGEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU MÉNAGE	O02	38						
1. TOTAUX PARTIELS			A	B	C	D		
2. Si L'ACTIF (C) est plus grand que LE PASSIF (D), inscrivez la différence ici (C-D)								
3. Si LE PASSIF (D) est plus grand que L'ACTIF (C), inscrivez la différence ici (C-D)								
4. TOTAUX (lignes 1+2+3)			T1	T2				
5. Différence (T1 - T2), si négatif omettez le signe								
6. Différence permise (10% de T1 ou T2, quel que soit le nombre le plus grand)								
7. Montant au-dessus de la différence permise (ligne 5 – ligne 6), si négatif, inscrivez 0								
8. Est-ce que c'est balancé?			1 ☐ OUI 2 ☐ NON					
9. Pourcentage non balancé (ligne 5 ÷ le nombre le plus grand entre T1 ou T2) x 100								